

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période terminée le 30 juin 2026

Un message du PDG

À l'approche du milieu de l'année 2026, je suis fier des progrès que LongPoint ETFs a continué de réaliser au sein de l'industrie canadienne des FNB grâce à l'élargissement de sa gamme de produits et à l'expansion continue de sa plateforme de partenariats en matière de FNB. Forts de l'élan créé en 2025, nous demeurons résolument axés sur la collaboration avec des gestionnaires d'actifs de premier plan afin d'offrir aux investisseurs canadiens des solutions de FNB innovantes et de grande qualité.

L'un des faits saillants du premier semestre de 2026 a été le lancement réussi de nouveaux FNB en partenariat avec Moat Financial, Trading Central et Humilis, venant s'ajouter à nos relations déjà établies avec ForAll et ReSolve. Ces lancements témoignent de notre engagement à offrir au marché canadien des stratégies de placement distinctives couvrant l'investissement fondamental en actions, les analyses fondées sur les données ainsi que des techniques spécialisées de construction de portefeuille. Chaque nouveau partenariat démontre la solidité et la flexibilité de notre plateforme pour soutenir une vaste gamme de solutions d'investissement.

Le contexte de marché est demeuré dynamique au cours du premier semestre de 2026. Les investisseurs ont dû composer avec l'évolution des politiques commerciales et des mesures tarifaires, la persistance des conflits géopolitiques et la volatilité continue des marchés mondiaux des actions et des matières premières. Les prix du pétrole brut ont connu d'importantes fluctuations en réaction aux développements géopolitiques, tandis que les sociétés bénéficiant des avancées dans les domaines de l'intelligence artificielle et des semi-conducteurs ont continué d'être des moteurs importants de la performance des marchés. Bien que les principaux indices boursiers aient reculé vers la fin du premier trimestre, les marchés se sont redressés au cours du deuxième trimestre. Dans ce contexte, les FNB de nos partenaires ont continué d'offrir aux investisseurs un accès à des approches d'investissement différenciées conçues pour répondre à une variété d'objectifs de portefeuille.

Les partenariats demeurent au cœur de notre vision visant à développer et à enrichir l'écosystème canadien des FNB. Alors que les investisseurs canadiens ont historiquement dû se tourner vers les marchés étrangers pour accéder à des stratégies spécialisées, notre plateforme permet à des gestionnaires de portefeuille expérimentés de mettre en marché des idées de placement distinctives au Canada par l'intermédiaire de la structure des FNB, les rendant ainsi plus accessibles aux conseillers et aux investisseurs.

La plateforme de partenariats de LongPoint repose sur l'alignement des intérêts, la collaboration et une perspective à long terme. Nous demeurons sélectifs dans le choix de nos partenaires, en privilégiant des stratégies qui, selon nous, peuvent créer de la valeur dans différents contextes de marché. À mesure que nous poursuivons la croissance et le développement de notre plateforme, notre objectif demeure clair : soutenir nos partenaires tout en offrant aux investisseurs canadiens des solutions de placement innovantes et de grande qualité.

Nous vous remercions de la confiance que vous continuez d'accorder à LongPoint ETFs ainsi qu'aux partenaires qui contribuent à mettre ces stratégies à la disposition du marché. Nous avons hâte de poursuivre sur notre lancée tout au long du reste de l'année 2026 et au-delà.

Cordialement,

« Steven J. Hawkins »

PDG de LongPoint Asset Management Inc.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2026

FNB indiciel ForAll actions américaines à composante fondamentale et plus ("FORU")

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le FNB, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque important que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient significativement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du FNB. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du FNB gratuitement, sur demande, en appelant au 416 861-8383, en communiquant avec nous par courriel à info@LongPointETFs.com, en consultant notre site Internet au www.LongPointETFs.com, en consultant le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration, le rapport financier intermédiaire et l'information trimestrielle sur le portefeuille du FNB.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le FNB indiciel ForAll actions américaines à composante fondamentale et plus (le « FNB ») cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice ForAll d'actions américaines à composante fondamentale et plus (l'« Indice »), avant déduction des frais et charges. Ce faisant, le FNB peut investir plus de 10 % de sa valeur liquidative dans d'autres OPC alternatifs. Le FNB peut aussi recourir à un levier financier en investissant dans d'autres OPC alternatifs qui cherchent à offrir une exposition avec effet de levier à un indice ou à une catégorie d'actifs sous-jacent.

La stratégie de placement du FNB consiste actuellement à investir dans les titres inclus dans l'Indice et à détenir ces titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'Indice. Le FNB couvre toute exposition au dollar américain en dollar canadien, conformément à l'Indice.

Risques

Les risques dans le FNB restent tels qu'ils sont décrits dans le prospectus ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du FNB.

La cote de risque du FNB est moyenne à élevée.

Résultats d'exploitation

Pour la période terminée le 30 juin 2026, les parts du FNB ont produit un rendement de 10,90 % et l'indice ForAll d'actions américaines à composante fondamentale et plus a affiché un rendement de 11,28 %. L'indice S&P 500 RT couvert en CAD a enregistré un rendement de 8,96 %. Les chiffres ci-dessus tiennent compte des distributions, le cas échéant.

La valeur liquidative du FNB a augmenté de 51,2 % au cours de la période, de 3,09 millions de dollars au 31 décembre 2025 à 4,67 millions de dollars au 30 juin 2026.

Le FNB a généré un résultat global brut (perte) provenant des placements et des instruments dérivés (y compris les variations de la juste valeur du portefeuille du FNB) de 380 406 \$. Le FNB a engagé des frais de gestion, des charges d'exploitation et des frais de transaction totalisant 25 031 \$, déduction faite de 57 063 \$ qui ont été payés ou pris en charge par le gestionnaire pour le compte du FNB. La renonciation et/ou la prise en charge de ces frais et/ou charges par le gestionnaire peut être résiliée en tout temps ou maintenue indéfiniment, à la discrétion du gestionnaire. Le FNB a versé des distributions de 0 \$ aux porteurs de parts au cours de la période.

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2026, les marchés boursiers américains ont affiché une performance globale positive, bien que les rendements aient été accompagnés de périodes de volatilité accrue et d'un sentiment des investisseurs changeant. En début d'année, les marchés ont été soutenus par une croissance économique résiliente, des bénéfices solides d'entreprises et une vigueur continue dans les technologies à grande capitalisation et les actions de croissance. Cependant, les marchés boursiers ont connu une forte chute en mars dans un contexte d'incertitude macroéconomique et politique. Conformément à la méthodologie de règles de l'indice, le FNB a maintenu une allocation complète aux actions jusqu'à la fin mars et jusqu'en avril, participant à la forte reprise du marché en avril. La méthodologie basée sur des règles de l'indice a ensuite réorienté l'allocation du FNB vers l'or pour le mois de mai.

Le FNB est passé à l'or en début d'année pour éviter les marchés actions américains en difficulté en raison de la volatilité du Nasdaq, l'or a également connu des difficultés durant cette période. L'inclusion d'un fonds à effet de levier aurait initialement nuï au FNB lors d'un premier trimestre volatile, mais l'effet de levier aurait également fortement impacté la reprise puisqu'il a été appliqué à la position la plus performante du FNB (NASDAQ-100). Le manque de combustibles fossiles aurait également d'abord nuï au FNB en début d'année avec la hausse des prix du pétrole, puis a favorisé le FNB lorsque les prix du pétrole ont reculé. Puisque ce FNB est couvert par rapport au dollar canadien, il n'aurait pas connu d'appréciation supplémentaire puisque le CAD est demeuré faible face au USD tout au long de l'année. Dans l'ensemble, des performances similaires à celles du S&P-500.

Levier financier

En tant que « fonds commun de placement alternatif », le FNB peut exercer un effet de levier au moyen d'emprunts en espèces, de ventes à découvert ou de contrats dérivés, ou en investissant dans d'autres fonds communs de placement alternatifs qui cherchent à offrir une exposition avec effet de levier à un indice ou à une catégorie d'actifs sous-jacent. En vertu des restrictions de placement du Règlement 81-102 qui s'appliquent aux fonds communs de placement alternatifs, l'exposition brute agrégée du FNB, qui correspond à la somme des éléments suivants, ne peut excéder 300 % de sa valeur liquidative : i) l'encours total de ses emprunts en vertu des conventions d'emprunt; ii) la valeur marchande des titres qu'il a vendus à découvert; et iii) le montant notionnel global de ses positions sur dérivés visés, moins le montant notionnel global des positions sur dérivés visés conclus dans un but de couverture. Si l'exposition brute agrégée du FNB dépasse 300 % de sa valeur liquidative, il doit prendre, dès qu'il lui est commercialement possible de le faire, les mesures nécessaires pour la réduire à 300 % ou moins de sa valeur liquidative.

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, le FNB a été rééquilibré à la fin de chaque mois pour atteindre une exposition brute agrégée de 130 % basée sur l'investissement du FNB dans le FNB BetaPro NASDAQ-100 2x Daily Bull qui offre une exposition deux fois supérieure à son indice de référence sous-jacent.

Le gestionnaire de portefeuille surveille quotidiennement que l'exposition brute agrégée du FNB ne dépasse pas environ 200 % de la valeur liquidative du FNB lors du rééquilibrage quotidien.

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, la juste valeur agrégée minimale de l'effet de levier exercé par le FNB s'est élevée à 3 808 117 \$, représentant 128 % de l'actif net, et la juste valeur agrégée maximale de l'effet de levier utilisé au cours de l'exercice s'est élevée à 9 461 177 \$, représentant 133 % de l'actif net.

Événements récents

Aucun développement récent dans le secteur, dans la gestion du FNB ou relativement au FNB lui-même n'a eu, ni ne devrait avoir, d'incidence importante sur le FNB.

Opérations entre parties liées

LongPoint Asset Management Inc. (le « gestionnaire ») est le fiduciaire, le gestionnaire, le copromoteur et le gestionnaire de portefeuille du FNB.

Le FNB paie au gestionnaire des frais de gestion aux termes d'une convention de gestion (voir la section « Frais de gestion » ci-dessous).

Frais d'exploitation

En plus des frais de gestion, le FNB acquitte ses frais courants engagés dans le cadre de son exploitation et de son administration. À moins qu'ils ne fassent l'objet d'une renonciation ou qu'ils ne soient remboursés par ailleurs par le gestionnaire (comme il est indiqué ci-après), et sous réserve du respect du Règlement 81-102, les frais du FNB comprendront notamment, selon le cas : tous les frais payables à des fournisseurs de service tiers dont le gestionnaire retient les services, le cas échéant; les honoraires du fiduciaire et du dépositaire; les frais associés aux évaluations, à la comptabilité et à la tenue de registres; les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts; les droits d'inscription à la cote et les frais annuels connexes; les honoraires d'audit; les honoraires juridiques; les frais autorisés relatifs à la préparation et au dépôt de prospectus; tous les frais associés aux opérations du portefeuille, y compris les courtages et les commissions; les coûts de couverture du change (le cas échéant); les frais liés à la conformité au Règlement 81-107, y compris les frais des membres du CEI et les primes de l'assurance des administrateurs et des dirigeants à l'intention des membres du CEI; les frais se rapportant à l'exercice du droit de vote par procuration par un tiers; les impôts sur le revenu; les taxes de vente (y compris la TPS et la TVH); les retenues d'impôt ainsi que les frais payables à des fournisseurs de services relativement à des questions de conformité réglementaire et de fiscalité dans des territoires étrangers; les coûts liés à la préparation et à la communication des rapports à l'intention des actionnaires et coûts liés à la prestation de services; les coûts liés aux assemblées des actionnaires; les frais payables à la CDS; les frais bancaires et les intérêts; les coûts de la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire adoptée après la création du FNB; et les frais extraordinaires, tels que les frais découlant de toute action, poursuite ou autre instance aux termes ou à l'égard de laquelle le gestionnaire, le dépositaire, le CEI et/ou leurs dirigeants, administrateurs, employés, consultants ou mandataires respectifs ont droit à une indemnisation de la part du FNB.

Le gestionnaire peut, de temps à autre, décider de rembourser, d'annuler ou de payer directement certains frais d'exploitation qui seraient autrement imputés au FNB. En vertu de la convention du fournisseur d'indices, le fournisseur de l'indice peut être tenu de rembourser les frais remboursés au gestionnaire.

Frais de gestion

Le FNB paie au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1,08 % de sa valeur liquidative, calculés quotidiennement et payables mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables.

Les frais de gestion ne s'appliqueront pas aux mois au titre desquels le rendement total par part de FNB est négatif. Le « rendement total par part de FNB » est égal à la différence entre (I) le quotient de (A) la somme de (a) la valeur liquidative par part du FNB au dernier jour du mois en cours et de (b) la somme des distributions en trésorerie par part du FNB effectuées durant le mois en cours et de (B) la valeur liquidative par part du FNB au dernier jour du mois précédent et (II) un.

Le tableau ci-après présente le détail, exprimé en pourcentage, des services obtenus par le FNB du gestionnaire en contrepartie des frais de gestion versés au cours de la période.

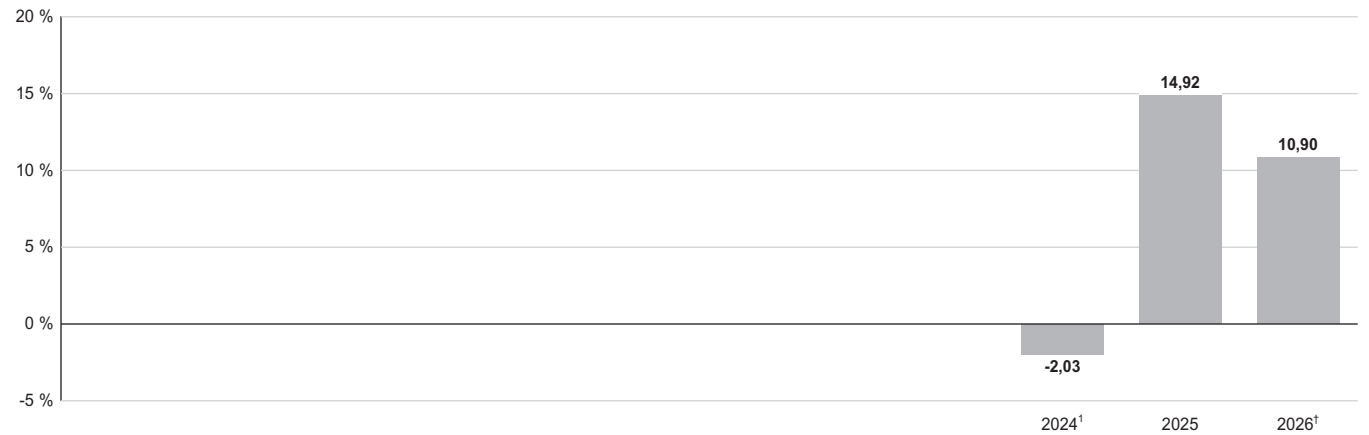
Marketing	Frais de gestion du portefeuille, frais administratifs généraux et profit	Charges du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou prise en charge
23 %	77 %	0 %

Rendement passé

Les rendements du FNB, présentés dans le graphique ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année, sont fondés sur la valeur liquidative du FNB. Ils supposent que les distributions effectuées au cours des périodes/années présentées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du FNB. Ces rendements ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'un FNB n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendement annuel

Ces graphiques à bandes présentent le rendement du FNB pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle le FNB a été créé.



⁽¹⁾ Rendements pour la période du 29 octobre 2024 (début des opérations) au 31 décembre 2024.

⁽²⁾ Rendements pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes/années indiquées.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 29 octobre 2024

Période/année terminée	2026 30 juin	2025 31 décembre	2024 31 décembre
Actif net au début de la période/année (\$) ⁽²⁾	11,24	9,78	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)			
Total des revenus	0,04	0,05	0,02
Total des charges	(0,08)	(0,09)	—
Gains (pertes) réalisé(e)s	1,48	0,01	(0,23)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(0,29)	1,57	—
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽³⁾	1,15	1,54	(0,21)
Distributions (\$)			
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—
des dividendes	—	—	0,02
des gains en capital	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—
Distributions annuelles totales ⁽⁴⁾	—	—	0,02
Actif net à la fin de la période/année (\$) ⁽²⁾	12,47	11,24	9,78

Ratios et données supplémentaires

Période/année terminée	2026 30 juin	2025 31 décembre	2024 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	4 675	3 091	2 201
Nombre de parts en circulation ⁽⁶⁾	375 000	275 000	225 000
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,66	1,32	0,79
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	4,90	3,43	2,46
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,53	0,49	0,40
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	177,78	110,74	4,28
Valeur liquidative par part (\$)	12,47	11,24	9,78
Cours de clôture ⁽⁹⁾	12,51	11,25	9,79

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du FNB et des états financiers intermédiaires non audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts du FNB. Ces écarts sont expliqués, s'il y a lieu, dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net est calculé conformément aux normes comptables IFRS.

⁽³⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/année.

⁽⁴⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du FNB, ou les deux.

⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période/année indiquée.

⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période/année indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/année. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des actions de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/année. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des actions de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du FNB gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend toutes les actions de son portefeuille une fois au cours de la période/année. Plus le taux de rotation au cours de la période/année est élevé, plus les frais d'opérations payables par le FNB sont élevés au cours de la période/année, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période/année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un FNB.

⁽⁹⁾ Cours de clôture à la TSX au dernier jour de bourse de la période/année.

Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2026

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
iShares Gold Bullion ETF	48,9
BetaPro NASDAQ-100 2x Daily Bull ETF	29,4
SPDR S&P 500 Fossil Fuel Reserves Free ETF	19,6
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	2,1
	100,0

Total de la valeur liquidative 4 674 573 \$

Répartition par pays

	% de la valeur liquidative
États-Unis	97,9
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	2,1

Répartition par secteur

	% de la valeur liquidative
Fonds négociés en bourse	97,9
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	2,1

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du FNB. Dans le cas d'un FNB comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le FNB. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au www.LongPointETFs.com.

Le prospectus simplifié et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont également disponibles sur le site Internet indiqué ci-dessus ou sur le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

